



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR

FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2025

au Vallon du SOLEIL 295 chemin des genévriers La CRAU
9h30 à 12h ,

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Var s'est tenue le 21 septembre 2025 au Vallon du Soleil à la Crau.

Les clubs et Compagnies présents ou représentés sont:

Code Structure	Nom Structure	Nom Court Structure
1383120	CIE TIR A L'ARC ROQUEBRUNE-LES ISSAMBRES	ROQUEBRUNE S/ARGENS CIE
1383107	ASPTT TIR A L'ARC HYERES	HYERES
1383115	CIE BRIGNOLAISE DE TIR	BRIGNOLES
1383124	ARC CLUB GARDEEN	LA GARDE
1383103	COMPAGNONS ARC COGOLIN	COGOLIN
1383111	ARC CLUB TOULONNAIS	TOULON
1383119	LES ARCHERS DE PIERREFEU	CARNOULES
1383127	FREJUS ARC CLUB	FREJUS
1383106	ARC CLUB SANARY	SANARY
1383114	COMPAGNIE D'ARC OLLIOULAISE	OLLIOULES
1383123	LES ARCHERS DU MUY	LE MUY
1383101	LES ARCHERS DE ST QUINIS	GONFARON
1383109	LES ARCHERS LORGUAIS	LORGUES
1383125	LES ARCHERS VALETTOIS	LA VALETTE DU VAR
1383104	CIE VERDIEROISE DE TIR A L'ARC	LA VERDIERE
1383108	LES ARCHERS DES SIX LANCES	TRANS EN PROVENCE
1383116	ARC CLUB DE STE MAXIME	SAINTE MAXIME
1383158	LES ARCHERS SEYNOIS	LA SEYNE SUR MER
1383159	LES FLÈCHES DE LYS	VIDAUBAN
1383160	ASPTT DRAGUIGNAN	ASPTT DRAGUIGNAN

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Les clubs et Compagnies absentes sont:

1383118	LES ARCHERS DU GRAND JARDIN	LE LAVANDOU
1383128	COMPAGNIE DES ARCHERS DE SAINT-RAPHAËL/VALESCURE	SAINT-RAPHAËL
1383110	COMPAGNIE CARCOISE TIR A L'ARC	CARCES
1383113	LES ARCHERS DU DRAGON	DRAGUIGNAN
1383112	LES ARCHERS DU PAYS DE FAYENCE	FAYENCE
1383100	LES ARCHERS PUGETOIS	PUGET SUR ARGENS

Le quorum étant atteint avec la présence de 20 clubs sur 26 actifs, représentant 91 voix sur 112, l'assemblée peut délibérer valablement et la Présidente ouvre la séance à 9h50.

1- Présentation des invités :

Monsieur Le président du Comité régional, Sud, Monsieur Frédéric Désiry et monsieur le président départemental des arbitres, monsieur Michel Allègre sont excusés

Monsieur Albert président des médaillés et ancien président du Cdarc 83

Monsieur le Président du CDOS 83 monsieur Laurent Labeaume

Monsieur Valentin Gosset Conseiller technique régional Provence Alpes Côte d'Azur FFTA

Je vous remercie d'être présents.

2- Rapport Moral de la présidente Claudine CAUX

Mesdames, messieurs les présidents, mesdames messieurs leurs représentants.

Mesdames messieurs membres du Comité départemental du Var de la Ffta.

Je vous salue,

Je salue aussi la présence des représentants de la nouvelle section de tir à l'arc de l'ASPTT de Draguignan. Mr le président Général Jean-Alexandre Cappelaere et monsieur Patrick Adloff responsable de la section tir à l'arc FFTA

Je les félicite donc de nous rejoindre dans le respect de nos valeurs et structures FFTA .

Je vous présente mon premier rapport moral pour cette AG 2025 de notre comité départemental.

Notre département du Var a vu ses licenciés augmenté cette année : 1347 licenciés dont 488 femmes et 859 hommes. Effet positif dû aux Jeux Olympiques et au travail effectué sur le terrain par toutes vos équipes.

Nous avons prorogé la convention avec TPM, pour le Vallon du soleil. Nous attendons des réponses pour remplacer notre lieu de stockage ; nous ne pouvons pas encore débarrasser tous les endroits où sont stockés du matériel appartenant au CD. Merci aux détenteurs actuels d'avoir un peu de patience.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Le conseil départemental avec le PDESI a entériné La Nasque à GONFARON et les Terres de ST HILAIRE à OLLIERES pour être des sites sports nature ; nous avons aidé à mettre à jour le site départemental sur le sujet. Nous avons fait 5 animations pour ce service pour nous permettre d'obtenir une subvention pour améliorer le parcours des Terres de St Hilaires..

J'en profite pour vous rappeler que ces sites sont destinés à vos entraînements et plus si votre organisation vous le permet. Ces sites sont ouverts à tous les clubs ou compagnies, mais que c'est notre comité qui a passé les conventions , ils vous faudra donc en passer par nous, pour les réserver et prendre connaissance des modalités d'utilisation. Le matériel mis à disposition est propriété de notre comité et est à usage exclusif pour nos adhérents FFTA.

En ce qui concerne les concours , je me suis déplacée le plus souvent possible sur tous vos concours et j'ai constaté que l'offre pour nos concours « parcours » était faible et donc sans doute y-a-t-il des solutions à rechercher pour vous aider à en organiser.

Merci en tous les cas pour l'organisation de tous les concours tout au long de l'année pour le plaisir de tous nos archers.

Nos rassemblements débutants ont connu un certain succès que je souhaite pérenniser et j'espère que l'année prochaine nous organiserons beaucoup plus de PPD si la région nous fournit plus d'encadrement.

Nous n'avons pas pu honorer les demandes du CDOS pour les initiations qu'ils demandaient faute de membres du comité disponibles pour encadrer. Je vous rappelle que nous ne sommes que 7. Je vous solliciterai donc au besoin, si cette animation concerne le périmètre de votre association.

Nous remettons les médailles pour le bénévolat de notre Fédération et les récompenses pour tous nos champions varois à la fin cette AG.

J'ai été heureuse d'assister à vos assemblées générales et j'ai pu apprécier l'engagement de vos équipes pour notre sport passion qu'est le tir à l'arc. Merci pour cela. Je tiens à souligner que nos amis archers de Roquebrune sur Argens et des Issambres ont fêté leur cinquante ans, et je vous souhaite à tous autant de longévité et encore plus au service de nos archers.

Nous avons tous constaté aussi que notre site internet était obsolète ; nous allons très bientôt vous en proposer un autre plus moderne et facile d'accès. Nous écraserons l'ancien. Alors n'hésitez pas à nous solliciter pour des posts ou autre informations utiles à notre sport.

Nous travaillons sur notre ré-organisation pour nous permettre d'être plus efficaces et efficients.

Nous signerons avec le CDOS le 25 septembre 2025 le renouvellement du manifeste anti violence dans le sport. N'oublions pas aussi notre charte du fair play qui est toujours active.

Pour les prochaines réunions, si vous en avez la possibilité, notre comité pourra se déplacer et venir à votre rencontre, pour répondre au plus près à vos questionnements

Nos débuts ont été assez délicats et quelquefois un peu compliqués. Mais nous avons fait front et avons fait au mieux de ce que nous pouvions faire, nous espérons tous que vous en conviendrez.

Nous avons été élus pour vous représenter et faciliter vos actions dans toutes les instances au mieux de vos intérêts et des intérêts de notre Fédération. Je remercie notre équipe départementale pour tout le temps passé à comprendre et essayer de résoudre tous les problèmes même si quelques dossiers sont encore en traitements.

Nous sommes bénévoles comme vous et je sais que ce n'est pas toujours simple de concilier nos activités professionnelles, familiales et associatives, Mais il serait très apprécié par tous nos membres du comité quand vous nous sollicitez, que vous nous répondiez .

Philippe Brochart nous quitte pour raisons professionnelles et familiales ; nous procéderons à une élection complémentaire avant la clôture de notre AG. Philippe restera pour nous aider, sur le terrain. Merci à lui de nous avoir accompagné cette année.

Je vous remercie pour votre attention et la patience que vous avez eu à m'écouter

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Nous allons maintenant procéder à la lecture des rapports de commissions, pour le rapport d'activité.

Claudine CAUX

Présidente du Comité Départemental du Var de Tir à l'arc

3- Bilan des activités : rapport des différentes commissions.

3-1. Commission Parcours, président HARIONG Marc :

Les Varois ont participé cette saison à 17 compétitions Campagne, 12 compétitions 3D et 22 compétitions Nature sur tout le territoire.

Nombre de parcours organisés dans le Var: 9 sur le département contre 6 en 2024

Tir Campagne : 4 (3 en 2024)

Le 6 avril à Gonfaron, le 1er Juin à Ollières support du Championnat Départemental, les 7 et 8 juin à Carcès et le 13 juillet à Ollières, support du Championnat Régional

Les médaillés :

Championnat Régional à Ollières, organisé par Ollioules

Médailles d'Or :

- Ambrosino tuyten Angelina U18 poulies (Vidauban)
- Baret Elodie, S1 poulies (La Garde)
- Lea Gérald, S2 poulies (La Verdière)
- Nortes Alcaraz Mireille, S3 poulies (Le Muy)
- Goualou Catherine, S3 barebow (Sanary)

Médailles d'Argent :

- Lea Stéphanie, S2 poulies (La Verdière)
- Michelis Anaïs, U21/S1 barebow (La Garde)
- Lacour Barbara, S2 barebow (Ollioules)
- Navarro Pierre, S3 barebow (Ollioules)

Médailles de Bronze :

- Kycia Cyrielle, S1 classique (Le Muy)
- Caristo Claude, S2 poulies (Puget sur Argens)
- Hideux Sylvie, S2 barebow (La Verdière)

Championnat de France à Chauviat :

Médaille d'Or :

- Ambrosino tuyten Angelina U18 poulies (Vidauban)

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Médaille de Bronze :

- Lacour Barbara, S2 barebow (Ollioules)

Tir 3D : 1 (idem en 2024)

Le 22 juin à St Raphael, support du Championnat Départemental

Les médaillés :

Championnat Régional à Gémenos :

Médailles d'Or :

- Garreau-Gignoux Nils, U21/senior 1 arc droit (Pierrefeu)
- Baret Elodie, S1 arc libre (La Garde)
- Baret Benjamin, S1 arc libre (La Garde)
- Ballester Remi, S1 arc chasse (Cogolin)

Médailles d'Argent :

- Michelis Anaïs, U21/S1 barebow (La Garde)
- Goualou Catherine, S3 barebow (Sanary)
- Nortes Alcaraz Michel, S3 barebow (Le Muy)
- Nortes Alcaraz Mireille, S3 Arc Libre (Le Muy)
- Pagnacco Richard, S3 Arc chasse (La Valette)

Médailles de Bronze :

- Francois Eric, S2 Arc droit (Sanary)
- Bault Stéphane, S2 Arc chasse (La Valette)
- Terrochaire Patrick, S3 Arc chasse (La Valette)

Championnat de France Boigny-sur-Bionne:

Médaille d'Or :

Ballester Rémi, S1 Arc chasse, (Cogolin)

Médaille de Bronze:

Garreau-Gignoux Nils, U21/senior 1 arc droit (Pierrefeu)

Tir 3D en équipe Mixte

Championnat de France:

Médailles de bronze

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : présidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

Baret Elodie et Baret Benjamin, S1 Arc Libre (La Garde)

Tir nature : 4 (2 en 2024)

Les 14 et 15 septembre 2024 à Gonfaron, le 2 mars à Carcès, le 20 avril à St Raphael, support du Championnat départemental, le 14 septembre 2025 à Gonfaron

Les médaillés :

Championnat Régional à Bollène:

Médaille d'Or :

- Nortès Alcaraz Mireille, S3 Arc Libre (Le Muy)

Médailles d'Argent :

- Nortès Alcaraz Michel, S3 barebow (Le Muy)
- Ruiz Alain, S3 arc libre (Cogolin)

Médaille de Bronze :

- Ruiz Carole, S2/S3 arc libre (Cogolin)

Championnat de France à Bonneval :

Médaille d'Or :

- Garreau-Gignoux Nils, U21/senior 1 arc droit (Pierrefeu)

3-2. Commission Cible, présidente CAUWET Chantal

Salle : var en moyenne 127 arches ont rempli le pas de tir toutes catégories, sur les différents concours réalisés

PACA : au championnat régional le 8/9 février 2025 à Marignane 28 archers Varois /201

France : salle le 26/28 février 2025 à AGEN, nous avons eu 4 varois :

- S2FCL TASCHER Nadège Roquebrune (9)
- S2 F.Arc Poulies DIEUDONNE Nathalie Sanary (12)
- U13 HCL COSTE Hugo Roquebrune (17)
- U18 FCL COURDOUAN Olivia Roquebrune (56)

TAE : var en moyenne 110 Archers ont rempli le pas de tir toutes catégories, sur les différents concours réalisés

PACA : TAE Adultes Championnat régional à Vedène le 15 juin 2025, 23 archers varois /103

TAE Jeune Championnat régional à Vedène le 14 juin 2025, 9 archers varois /83

France TAE saint Avertin le 25 juillet 2025, nous avons eu 10 varois, dont 1 médaille de bronze
Catégorie International

- S2 H.Arc à Poulies CHARRIER Ludovic Sanary

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

- S3HCL GOSSELIN Franck Trans en Provence
- Catégorie nationale
- S2HCL LINGET Didier Ollioules
- S3HCL DAHLMAN Nordine Trans en Provence
- S2F.Arc à poulies DIEUDONNE Nathalie Sanary
- S2 H.Arc à poulies LEMAIRE Sébastien Sanary
- S2 H.Arc à poulies DEPUYDT Sylvain Sanary
- S2 H.Arc à poulies BABOU Eric Sanary
- S3 H.Arc à poulies ESCOFFIER Bruno Trans en Provence
- S3 H. Arc à poulies DIEUDONNE Erick Sanary 3ème

Trophée des mixtes à Chennevières sur Marne le 28/29 juin 2025, nous avons eu 4 équipes varoises

- Arc à poulies Sanary
- Arc Nu Ollioules
- Néo licenciés La Verdière
- 2 équipes Néo licenciés Le Muy

Coupe des Miss :

Tir au profit de l'association contre le cancer du siens réalisé tous les ans à Issy les Moulineaux. Tous les ans

les archères du var sont engagées pour cette cause et pour cette année nos archères de Roquebrune, Brignoles, Pierrefeu du Var, Sanary Saint Raphaël et Hyères y ont participé.

3-3. Commission handicap, Bénédicte LACROIX

Présentation des activités faites pour l'inclusion :

Dans le cadre de la commission inclusion handicap, plusieurs activités ont été mises en place pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Événements et collaborations :

Participation à la Garde :

Le Cdarc a activement participé à une journée d'animation lors du "mois des possibles" à la Garde. Cette journée fut riche en rencontres et en belles réussites, permettant de sensibiliser et d'engager la communauté locale autour des enjeux de l'inclusion.

Collaborations notables :

Des démarches de présentation et des journées d'essais ont été organisées en collaboration avec le centre de rééducation Pompignane de Hyères. De plus, le club de Hyères a bien voulu organiser une journée qui s'est révélée être une très belle réussite.

Ces initiatives montrent l'engagement continu de notre commission pour promouvoir l'inclusion et offrir des opportunités enrichissantes pour tous.

Si vous avez des questions ou souhaitez plus de détails sur ces événements, n'hésitez pas à demander !

3-4. Commission Débutants, président BROCHART Philippe:

6 rassemblements débutants cette année pour 8 l'an dernier, due à la mise en route du nouveau comité.

On peut regretter l'annulation du RD Run Archerie de Sanary pour manque d'inscription mais on a tout de même réussi à faire un amical avec les clubs de Hyères, Ollioules et Sanary.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

En ce qui concerne les participations, comparé à l'an dernier, nous avons doublé la participation des U11. Que ce soit filles ou garçons. 5 filles l'an dernier contre 10 cette année et 12 garçons l'an dernier contre 26 cette année.

Par contre, moins de jeunes de U13 à U18.

Annexe 1: tableau des niveaux mis à jour pour les rassemblements débutants saison 2026.

3-5. Arbitrage, monsieur Allègre Michel PCRA

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début de saison, le Var compte 19 arbitres actifs (Sylvie FRANCIN a arrêté en fin de saison).

La moyenne d'âge est de 59,5 ans (doyen 78 ans (Gérard LONGIN) et plus jeune 20 ans (Léo HIDEUX).

Nous avons 1 arbitre international (Stéphane VALETTE), 2 nationaux (Stéphane et moi), 3 formateurs (Stéphane, Jean Pierre BEGUIN et moi).

Nous avons actuellement 5 candidats (c'est peu).

- option CIBLES : Aymeric FAVOREL de Lorgues et Thierry BRIL d'Ollioules
- 3 en Tronc Commun : Konstantin NOLDNER de Gonfaron ; Vivien LACOUA de Pierrefeu et Chantal GAUTHIER de Brignoles

Ils passeront l'examen le dimanche 9 novembre prochain.

La nouvelle version du règlement applicable depuis le 1er septembre 2025 est en ligne.

Je ne peux que vous encourager à consulter ces modifications et si l'arbitre de votre compagnie ou club se trouve démunis pour vous les expliquer, vous pouvez me contacter afin que je vous apporte un éclairage complémentaire dans la mesure du possible.

Le 12 octobre prochain, je quitterai mes fonctions de PCRA mais resterai impliqué dans la formation et la commission régionale des arbitres (CRA).

Le candidat à la fonction de PCRA est M. Victor BRESSON du club de Vedène (84) et nous allons travailler main dans la main.

C'est une forme de continuité tout en renforçant les points de rigueurs et en réorganisant la CRA.

Les arbitres seront les premiers informés de tous les changements dans l'organisation de la CRA.

Sur le calendrier, vous pouvez lire qu'il y a, pour certains concours, beaucoup plus d'arbitres que nécessaire.

C'est simplement qu'à ce jour, l'affinage n'a pas encore été fait. Il sera fait le jour de la réunion des arbitres (12 octobre prochain).

C'est maximum 3 arbitres par jour pour un concours entre 11 et 15 cibles (4 de 15 à 20 cibles et 5 de 20 à 25).

Je rappelle une règle qui n'a pas été respectée pour un de nos concours cet hiver.

Il est obligatoire d'avoir un arbitre actif au sein du club pour déposer un concours sélectif au calendrier.

J'ai informé le président du CR et Claudine de ce fait. Le président du CR est passé outre ma remarque.

Statuts du CR à voter :

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Vous allez voter des changements de statuts pour le comité régional afin d'adjoindre 2 arbitres aux membres du conseil d'administration.

Ce changement me semble parfaitement inutile en regard des précédents statuts et l'absence de sollicitation du CA vis à vis du PCRA.

Lors d'un échange avec le président et la secrétaire du CA, le seul argument de plus value qui m'a été avancé est : "parce que c'est mieux".

Aucune invitation du PCRA aux différentes instances du CR pas plus que les président(e)s de CD d'ailleurs.

Le fonctionnement du CR cette saison est, à mes yeux, une gageure et une des raisons de ma démission.

....

Je vous encourage à m'envoyer vos questions sur les points de règlement qui vous poseraient problème où toutes vos questions en lien avec l'arbitrage.

Soit via le CD et Virginie, soit directement à l'adresse PCRA.PACA@GMAIL.COM.

Je vous remercie de votre attention et reste motivé pour accompagner les arbitres du département ainsi que les structures.

Bonne AG, bienvenue au nouveau membres élus et à très bientôt sur les concours (et à l'AG du CR).

Bien amicalement

Michel

→ Après un vote de l'assemblée, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

4- Bilan Financier : rapport du 02 octobre 2024 au 01 septembre 2025

Présentation des comptes: voir annexes 1 & 2

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

Intervention du contrôleur aux comptes.

Rapport du vérificateur aux comptes 2024-2025

Rapport à l'attention des membres de l'association Comité Départemental de tir à l'arc du Var sur le contrôle des comptes de l'exercice 2024-2025.

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui m'a été confié, je, soussigné Carol RUIZ avoir procédé à la vérification des comptes de l'association Comité Départemental de tir à l'arc du Var qui débute le 01/09/2024 et se clôture le 31/08/2025.

Le résultat des activités fait ressortir un déficit de 454.82 euros. J'ai constaté que :

- La comptabilité est tenue avec soin.
- La valorisation des heures de bénévolat n'a pas été mentionné dans le compte de résultat.
- Les contrôles effectués par sondage m'ont permis de constater la présence des sommes déclarées et de l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée sans exception.

En conséquence, je recommande à l'assemblée générale :

- D'approuver les comptes présentés.
- De prendre compte ma candidature pour la vérification des comptes 2025-2026

Cogolin, le 19 septembre 2025

Le vérificateur aux comptes :

Carol RUIZ



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : présidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

→ Après un vote de l'assemblée, le bilan financier est approuvé à l'unanimité, quitus est donné au trésorier.

Présentation du budget prévisionnel: voir annexes 3

Part départementale de la cotisation : Pas d'augmentation souhaitée.

→ Après un vote de l'assemblée, le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

5- Modification de l'adresse du siège social:

Pour des raisons pratiques et plus de réactivité, les membres du Cdarc souhaitent modifier l'adresse du siège social de l'association. L'adresse actuelle, située à la Maison des sports du Var, 133 Boulevard du Général Brosset, 83220 Toulon sera remplacée par l'adresse personnelle de la Présidente, 755B route de la Verdière, 83560 Ginasservis.

6- Election complémentaire :

Appel à candidatures complémentaires

Se sont portés volontaires pour renforcer l'équipe actuellement en place:

- Madame CAUWET Jessica, archère à Pierrefeu,
- Monsieur AMBROSINO Franck, archer à Vidauban
- Monsieur CABAU Pierre, archer à Draguignan

Après un vote à bulletin secret, le dépouillement a été effectué en présence de 2 membres du Codir, Mme CAUWET Chantal, Mme TERMELET Virginie et d'un assesseur, le Président des Archers Lorguais, Monsieur FOURNIER Thierry. Les 3 candidats sont élus avec:

- Madame CAUWET Jessica: 56 voix
- Monsieur AMBROSINO Franck: 86 voix
- Monsieur CABAU Pierre: 80 voix

Contrôleurs aux comptes: après appel à candidature, Madame RUIZ Carole est désignée Contrôleur aux comptes pour la saison 2025/2026.

7- Remise des Médailles du bénévolat:

- Dirigeants échelon Bronze: Mr NEYMOND Jean-Jacques de Roquebrunne
- Dirigeants échelon Argent:
 - Mme MARQUEZ Marie-Josée de Fréjus
 - Mr ESCOFFIER Bruno des Six-Lances
- Médaille du bénévole:
 - Mme ESCOFFIER Madeleine
 - Mr PHILIPPE Jean-Pierre

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

- Récompenses aux champions (archers ayant obtenu un podium aux France)

Ballester Rémi, S1 Arc chasse, (Cogolin) Médaille d'or tir 3D

Garreau-Gignoux Nils, U21/senior 1 arc droit (Pierrefeu), Médaille de Bronze tir 3D

Ambrosino tuyten Angelina U18 poulies (Vidauban) Médaille d'or tir Campagne

Lacour Barbara, S2 barebow (Ollioules) Médaille de bronze tir Campagne

Garreau-Gignoux Nils, U21/senior 1 arc droit (Pierrefeu) Médaille d'or Tir nature

Baret Elodie et Baret Benjamin, S1 Arc Libre (La Garde), Médaille de bronze tir 3D en équipe mixte

8- Réponses aux questions diverses reçues:

- Question: Quels sont les pré-requis pour organiser un concours de campagne?
- *Réponse: Pour organiser un concours quel qu'il soit, le club doit avoir un arbitre dans ses effectifs. Selon le lieu de la compétition, avoir signé une convention, proposer un nombre suffisant de cibles et avoir des bénévoles pour gérer l'avant, le pendant et l'après. Le CDARC83 peut aider et soutenir les clubs qui le souhaitent.*
- Question: Est- il possible de prévoir les dates des RD pendant l'Assemblée Générale comme c'était le cas auparavant?
- *Réponse: Oui, ce point sera remis à l'ordre du jour pour les prochaines AG.*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente prononce la clôture de l'Assemblée Générale à 12h05 et convie les participants au pot de l'amitié, suivi d'un buffet.



Claudine CAUX
Présidente du Comité Départemental du Var de Tir à l'Arc

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

Annexe 1

CDARC83

Bilan Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

export BasiCompta® au 15/09/2025

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	11 000,00 €	7 700,00 €	3 300,00 € +	5 500,00 € +
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			1,00 € +	0,00 €
- Prêts			13 358,19 € +	11 252,19 € +
- Cautions			0,00 €	0,00 €
Total 1			16 659,19 €	16 752,19 €
Actif Circulant				
Créances			7 172,64 € +	7 670,64 € +
Disponibilité Trésorerie			23 344,92 €	22 584,53 €
- compte courant CE			22 951,74 €	22 661,70 €
- CSL sociétaires CE			-16 002,30 €	-16 002,30 €
- Livret A association CE			16 233,13 €	15 763,78 €
- Compte parts Sociales			51,00 €	50,00 €
- CAISSE ESPECES			111,35 €	111,35 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	57,00 € +
Total 2			30 517,56 €	30 312,17 €
Total général			47 176,75 €	47 064,36 €

Passif	N		N-1
Fonds Propres			
Fonds Propres Sans Droit de Reprise		0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise		0,00 €	0,00 €
Réserves		0,00 €	0,00 €
Report à nouveau		24 255,11 €	22 574,10 €
Excédent ou Déficit		-454,82 €	1 681,01 €
Situation Nette		23 800,29 €	24 255,11 €
Subvention d'Investissement		0,00 €	0,00 €
Total 1		23 800,29 €	24 255,11 €
Fonds Reportés		0,00 €	0,00 €
Total 2		0,00 €	0,00 €
Provisions		0,00 €	0,00 €
Total 3		0,00 €	0,00 €
Dettes			
Emprunts auprès d'établissements		16 000,00 € +	16 000,00 € +
Emprunts et Dettes Financières Diverses		98,00 € +	98,00 € +
Dettes Fournisseurs		6 411,01 € +	5 843,80 € +
Dettes Fiscales et Sociales		867,45 € +	867,45 € +
Dettes Immobilisations		0,00 €	0,00 €
Autres Dettes		0,00 €	0,00 €
Produits Constatés d'Avance		0,00 €	0,00 €
Total 4		23 376,46 €	22 809,25 €
Total général		47 176,75 €	47 064,36 €

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

Annexe 2

Compte de Résultat : Version Cerfa

Début
01/09/2024

Fin
31/08/2025

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	5 133.55 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	437.00 €
Achats d'études et de prestations de services	1 324.80 €	Prestation de services	437.00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	809.71 €	Vente de marchandises	0.00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	191.83 €	Produits des activités annexes	0.00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 539.58 €		
Autres fournitures	267.63 €		
61 - Services extérieurs	4 955.00 €	74- Subventions d'exploitation	775.16 €
Sous traitance générale	0.00 €	Etat (ANS, ARS, ...)	0.00 €
Locations	2 520.00 €		
Entretien et réparation	1 418.00 €	Région(s)	0.00 €
Assurance	1 017.00 €		
Documentation	0.00 €		
Divers	0.00 €	Département(s)	775.16 €
62 - Autres services extérieurs	7 054.63 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0.00 €	Commune(s)	0.00 €
Publicité, publication	5 264.84 €	subvention communauté de communes et agglomération	0.00 €
Déplacements, missions	1 543.85 €		
Frais postaux et de télécommunications	79.44 €	Organismes sociaux (à détailler)	0.00 €
Services bancaires, autres	166.50 €		
63 - Impôts et taxes	0.00 €	Fédération	0.00 €

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

Charges	Montants	Produits	Montants
Impôts et taxes sur rémunération	0.00 €	Fonds européens	0.00 €
Autres impôts et taxes	0.00 €	ASP	0.00 €
64- Charges de personnel	0.00 €	Autres recettes (précisez)	0.00 €
Rémunération des personnels	0.00 €		
Charges sociales	0.00 €	75 - Autres produits de gestion courante	153.80 €
Autres charges de personnel	0.00 €	Dont cotisations	0.00 €
65- Autres charges de gestion courante	170.00 €	76 - Produits financiers	471.77 €
66- Charges financières	0.00 €	77 - Produits exceptionnels	44.63 €
67- Charges exceptionnelles	0.00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0.00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	2 200.00 €	79 - Transfert de charges	17 176.00 €
TOTAL DES CHARGES	19 513.18 €	TOTAL DES PRODUITS	19 058.36 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0.00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0.00 €
Secours en nature	0.00 €	Dons en nature	0.00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00 €	Prestations en nature	0.00 €
Personnel bénévole	0.00 €	Bénévolat	0.00 €
TOTAL DES CHARGES	19 513.18 €	TOTAL DES PRODUITS	19 058.36 €

Résultat : -454.82 €

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : présidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

Annexe 3

Budget prévisionnel

Charges	Montants réalisés	Montants budgétés	Produits	Montants réalisés	Montants budgétés
60 - Achat	5 134 €	16 467 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	437 €	8 750 €
Achats d'études et de prestations de services	1 325 €	3 819 €	Prestation de services	437 €	8 950 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	810 €	3 833 €	Vente de marchandises	0 €	1 800 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	192 €	588 €	Produits des activités annexes	0 €	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 540 €	7 875 €			
Autres fournitures	268 €	374 €			
61 - Services extérieurs	4 955 €	4 169 €	74 - Subventions d'exploitation	775 €	9 325 €
Sous traitance générale	0 €	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	0 €	1 525 €
Locations	2 520 €	2 520 €			
Entretien et réparation	1 418 €	655 €	Région(s)	0 €	0 €
Assurance	1 017 €	994 €			
Documentation	0 €	0 €			
Divers	0 €	0 €	Département(s)	775 €	7 800 €
62 - Autres services extérieurs	7 055 €	15 196 €			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	0 €	Commune(s)	0 €	0 €
Publicité, publication	5 265 €	5 157 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €	0 €
Déplacements, missions	1 544 €	9 680 €			
Frais postaux et de télécommunications	79 €	318 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €	0 €
Services bancaires, autres	167 €	61 €			
63 - Impôts et taxes	0 €	399 €	Fédération	0 €	0 €

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : presidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977

Charges	Montants réalisés	Montants budgétés	Produits	Montants réalisés	Montants budgétés
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	389 €	Fonds européens	0 €	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	0 €	ASP	0 €	0 €
64 - Charges de personnel	0 €	0 €			
Rémunération des personnels	0 €	0 €	Autres recettes (précisez)	0 €	0 €
Charges sociales	0 €	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	154 €	4 066 €
Autres charges de personnel	0 €	0 €	Dont cotisations	0 €	0 €
65 - Autres charges de gestion courante	170 €	120 €	76 - Produits financiers	472 €	528 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	45 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	600 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0 €	0 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	2 200 €	2 200 €	79 - Transfert de charges	17 176 €	16 481 €
TOTAL DES CHARGES	19 513 €	39 150 €	TOTAL DES PRODUITS	19 058 €	39 150 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	12 167 €	87 - Contributions volontaires en nature	0 €	12 167 €
Secours en nature	0 €	0 €	Dons en nature	0 €	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €	0 €	Prestations en nature	0 €	0 €
Personnel bénévole	0 €	12 167 €	Bénévolat	0 €	12 167 €
TOTAL DES CHARGES	19 513 €	51 317 €	TOTAL DES PRODUITS	19 058 €	51 317 €



Sauf cas exceptionnel, votre budget prévisionnel doit avoir un résultat égal à 0 €.

Résultat réalisé = -454 €

Résultat budgété = +0 €

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU VAR

Siège social : Maison des sports du Var 133, Boulevard du Général Brosset 83220 Toulon

Adresse correspondance : 755B route de la Verdière 83560 Ginasservis

Tél. : 06 07 76 93 20

Mail : présidente.cdarc83@gmail.com

Siret 422 351 296 000 54 – APE 9312Z – Agrément 194 NC du 25-11-1977